

Le 72 février 2003

Monsieur le Président  
Bureau d'audience publique sur l'environnement  
575 rue Ste-Amable bureau 2.10  
Québec G1R 6A6

Objet : Site d'enfouissement de Lachenaie

Monsieur le président,

Je désire porter à votre attention mon objection quant au projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie pour les principales raisons suivantes :

- Le projet de part son envergure future et ses impacts négatifs sur le plan de la qualité de vie contrevient aux orientations énoncées par les élus municipaux de consolider la vocation récréotouristique de la région de Lanaudière et des Laurentides;
- Le projet de part son envergure, plus de 17 étages d'amoncellement de déchets, engendre des effets négatifs sur les plans :
  - De la qualité visuelle du paysage régional;
  - De la santé des citoyens et citoyennes vivant à proximité;
  - De l'augmentation de mouettes affectant la qualité de vie des citoyens et mettant en péril la faune aquatique actuelle de la région;
  - De la pollution de l'air via les mauvaises odeurs.
- Aucune assurance n'a été apporté à date sur la santé publique ni par le promoteur, ni par les intervenants de la santé.
- Le projet devrait s'intégrer dans une démarche globale de gestion des déchets sur le plan régional.

Souhaitant que ce projet sera révisé par tous les partenaires du milieu recevez monsieur le président toute ma considération.

Chérif Ferah, président  
CF CONSEILS ET ANALYSES STRATÉGIQUES